

**EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
2 AVRIL 2015**

Etaient présents : Anne-Sophie SICARD, Brice de la BEDOYERE, Gérard KUSIAK, Annick UDA, Jean-Eric AUDI-TEAU, Frédéric DOURLEN, Emmanuelle COURTINE, Julien BOCQUILLON, Simone BRE-TON, Anne BERGER, Jérôme MIROUX, Monique BOUCHU.

Etait excusé : Thierry FLAVIGNY. Etaient absents : Maïté BOYER, Christian BAKER.

Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité.

Le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives cadastrales est maintenu, comme l'année dernière, à 1,009 pour 2015. L'assemblée communale a décidé de reconduire les taux votés en 2014.

Le conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2014 et du service d'eau et assainissement. A savoir que le compte de gestion 2014, dressé par le receveur principal, affiche les mêmes résultats que le compte administratif.

Pour ce qui concerne le budget primitif 2015 de la commune, il y est prévu les réparations des dommages dus à la grêle, les travaux d'électricité de la salle des fêtes, la rénovation de la façade du presbytère (avec 50 % de subvention) et l'installation de la fibre optique dans chaque foyer.

Le conseil décide une augmentation de 50 € sur le tarif de location de la salle des fêtes qui était jusqu'alors de 250 €.

Etant donné que la commune assure la gestion du personnel des classes maternelles du RPI, il va être demandé une subvention auprès du Conseil Général de l'Oise qui accorde une aide spécifique pour le fonctionnement des sections enfantines en milieu rural.

Compte tenu du retrait de la D.D.T. en matière d'instruction des actes et autorisations liés au droit des sols, la commune va signer une convention pour l'adhésion de la commune au service « application du droit des sols » de la communauté de communes du Pays de Valois.

Sur la proposition de M. Eric Woerth, député-maire de Chantilly, le conseil municipal vote une motion relative aux nombreux dysfonctionnements du service ferroviaire en gare de Nanteuil-le-Haudouin.

Pour ce qui concerne le syndicat des Energies de la Zone Est de l'Oise (SEZEO), dans un but de rationaliser les coûts, la commune va adhérer à un groupement de commandes afin de signer les accords-cadres et marchés subséquents.

Financement des frais de cantine scolaire pour quelques enfants pendant la période de déviation de la RD100.

Fin de séance à 22 heures 30.